

Premier comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards

A l'occasion de sa première réunion, le comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards a procédé à l'élection de son président et de son trésorier, a désigné ses membres partenaires et a évoqué ses premières pistes de travail.

Le conseil d'administration de la Mutuelle des Motards, représenté par son Président Patrick Jacquot a désigné un groupe de femmes et d'hommes, tous acteurs auprès de la Mutuelle, principalement concernés par la vie mutualiste et la réparation des préjudices de tous ordres après un accident de la route.

Au cours de cette installation du comité de gestion, la Fondation Mutuelle des Motards a dessiné les contours de ses projets de travail, qui s'inscrivent dans la droite ligne des actions déjà entreprises par la Mutuelle en matière de prévention des risques corporels liés à la pratique du 2-roues à moteur, et dont les premiers résultats sont attendus au cours du 2^e semestre 2015.

Pour réaliser ces travaux, l'équipe de la Fondation Mutuelle des Motards, dont les membres sont bénévoles, élus pour 3 ans, se compose ainsi :

Françoise Valigny, Président - entrée à la Mutuelle des Motards en 1984 au service sinistres, elle a occupé les postes de secrétaire général adjoint, directeur général adjoint et, de novembre 2007 à janvier 2015, secrétaire général ; **Louise Besseyre, Trésorier** - responsable animation vie mutualiste à la Mutuelle des Motards ; **Phillipe Leizé** - responsable du département Indemnisation de la Mutuelle des Motards, qui intervient au titre de son expertise sinistres 2-roues à moteur ; **Guillaume Chocteau, Alain Borie et Patrick Cazaux** qui rejoignent ce comité en qualité d'administrateurs de la Mutuelle des Motards.

A leurs côtés, **France Wolf**, pour son appartenance à la Fédération Française des Motards en Colère, militante pour l'accessibilité à la pratique des 2 et 3-roues à moteur, le partage de la route et pour sa connaissance de l'éducation routière et **Dominique Letourneau**, Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir, sur lequel il sera loisible de s'appuyer pour parfaire le projet initial.

Pour sa première année d'activité, une seule candidature de membre partenaire est retenue, celle de **Jérôme Feuillade**, médecin urgentiste qui a été à l'origine de la création de AMIS, association de médecins qui participent à des courses de motos aux cotés des pilotes engagés pour être au plus près d'eux en cas d'accident et prodiguer les premiers soins. De cette proximité avec les sportifs, ces médecins ont participé à faire évoluer les équipements de protection.

Invités permanents :

- **Patrick Jacquot**, Président-directeur général de l'Assurance Mutuelle des Motards.
- **Michel Sirven**, Directeur général délégué de la Fondation de l'Avenir.

À propos de la Mutuelle des Motards

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur :
www.mutuelledesmotards.fr

facebook.com/mutuelledesmotards
twitter.com/mutuellemotards
instagram.com/mutuelledesmotards



Contacts presse

POINT VIRGULE - Vanessa Perez 01 73 79 59 74 – 06 52 42 98 00 vperez@pointvirgule.com
Mutuelle des Motards - Laure Gelmini 04 67 04 71 63 – 06 62 16 47 84 laure.gelmini@amdm.fr



— LIBERTÉ ASSURÉE —

Pour rappel, les missions de la Fondation Mutuelle des Motards se situent dans le prolongement de celles portées par la Fondation de l'Avenir.

Créée en 1987 et d'initiative mutualiste, la Fondation de l'Avenir est un acteur incontournable de l'économie sociale reconnu d'intérêt général depuis 1988. Elle contribue à l'innovation sociale en soutenant la recherche médicale et l'émergence de nouvelles pratiques de soin et d'accompagnement au sein des structures publiques, associatives ou mutualistes, afin d'en faire bénéficier le plus large public. Placée sous l'égide de la Fondation de l'Avenir, la Fondation Mutuelle des Motards s'engage donc à poursuivre les mêmes principes d'utilité sociale dans la réalisation de ses objectifs futurs.



De gauche à droite : Philippe Leizé, Dominique Letourneau, Louise Besseyre, Alain Borie, Françoise Valigny, France Wolf, Patrick Jacquot, Michel Sirven et Jérôme Feuillade.



Contacts presse

POINT VIRGULE - Vanessa Perez 01 73 79 59 74 – 06 52 42 98 00 vperez@pointvirgule.com
Mutuelle des Motards - Laure Gelmini 04 67 04 71 63 – 06 62 16 47 84 laure.gelmini@amd.fr

